



Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Grégoire Owona, président du Comité de concertation et de suivi du dialogue social, a présidé hier dans la salle de conférences de son département ministériel, les travaux de la 17e session ordinaire de cette instance. Autour du ministre, syndicats, travailleurs, employeurs chargés de suivre et veiller à la mise en oeuvre effective des mesures décidées par le gouvernement dans le cadre du dialogue social.

Et en bonne place, le compte rendu et l'évaluation de la participation du Cameroun aux assises de la 107^e Conférence internationale du travail, tenue à Genève en Suisse du 28 mai au 8 juin derniers. Tenue à un moment charnière de l'histoire de notre pays, cette session a donné l'occasion au ministre du Travail et de la Sécurité sociale, d'échanger avec ses interlocuteurs, sur les problématiques socioéconomiques au regard des défis sur la promotion du travail décent et de l'émergence sociale. Et de mettre en avant, les idéaux de paix, de liberté, de justice et de prospérité, face aux soubresauts que traverse notre pays. Le devoir patriotique appelle à rester soudés face à l'adversité, afin de préserver les chances de développement du Cameroun.

Pour ce faire, il est impératif de traduire en une réalité concrète et durable, l'émergence sociale à travers le sous-secteur travail et sécurité sociale. Revenant sur la participation du Cameroun aux assises de la 107^e session ordinaire de la Conférence internationale du travail de Genève, sur le thème : « Construire l'avenir avec le travail décent », Owona Grégoire a mis en avant la

contribution remarquable de notre pays au déroulement harmonieux des travaux.

D'où ses félicitations à tous les syndicalistes qui y ont participé. Occasion aussi, d'engager une réflexion sur la vision syndicale des relations Union européenne-ACP. Histoire de questionner l'impact des accords de partenariat économique sur la prospérité et les gains comparatifs pour le Cameroun et les niveaux de contraintes, notamment la facilité d'accès des produits ACP au marché européen ; le développement du commerce Sud-Sud et le soutien au processus d'intégration régionale.

Les échanges francs et constructifs qui ont suivi, ont donné l'occasion de repreciser le rôle central du dialogue social, comme cadre de négociations, de consultation entre représentants du gouvernement, des employeurs et travailleurs, sur des questions liées à la politique économique et sociale, pour l'amélioration des politiques publiques, de façon à contribuer à l'efficacité de leur mise en oeuvre et améliorer la qualité des résultats attendus.

CameroonTribune
